

Auch, le 23 septembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Santé : le Département du Gers inaugure son Centre Territorial de Santé à Plaisance

Après avoir accueilli une première pédiatre salariée à Vic-Fezensac le 12 septembre dernier, et ouvert son premier Centre de Santé à Fleurance en mai dernier, le Département poursuit le déploiement du Centre Départemental de Santé.

Ce jeudi 22 septembre, c'est à Plaisance du Gers que Philippe Dupouy, Président du Département, a inauguré le nouveau Centre Territorial de Santé.

Ouvert le 2 septembre, le Centre de Plaisance est le second du Département, après Fleurance en mai dernier, et avant l'ouverture de Vic-Fezensac le 12 septembre.

Aux côtés des élus du canton, Nathalie Barrouillet et Gérard Castet et du maire de la commune, Patrick Fittan, le Président du Département a accueilli le Docteur Sallerin, médecin généraliste salarié par la collectivité.

Le Centre Territorial de Santé de Plaisance du Gers est installé provisoirement dans le cabinet médical de la commune, au 1 Rue Granier de Cassagnac. Une fois les travaux terminés, les médecins et leur équipe seront installés au sein de l'ancienne trésorerie municipale. Un service public qui en remplace un autre.

Philippe Dupouy a tenu à saluer le travail colossal réalisé collectivement avec l'ensemble des acteurs de la santé du département (Centre Départemental de Santé, Région Occitanie, Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Conseil de l'Ordre des Médecins, professionnels de santé du Gers et d'Occitanie).

Informations pratiques

Adresse : 1 Rue Granier de Cassagnac, 32160 Plaisance du Gers

Le centre est joignable par téléphone au 05 32 48 00 05 du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h30 à 12h.

La réservation de créneaux de rendez-vous peut également s'effectuer 24h/24 en ligne sur mondoc.gers.fr.